Lettre ouverte à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale

Monsieur Le Ministre,

La Creuse s'apprête à vivre une énième carte scolaire catastrophique. Pour notre département, les années se suivent et se ressemblent puisqu'il voit cette année encore la disparition de filières, de sections, de classes, de postes… sans aucune concertation. Bref, une réduction générale de l'offre éducative dans le département et ce malgré les investissements des collectivités territoriales dans leur domaine de compétence et l'inversion de la tendance démographique qui retrouve aujourd'hui une variation positive.

Dans ces conditions, nous ne pouvons accepter cette réduction de l'offre éducative de notre département rural. Il faut donc pour la Creuse :

Dans les écoles primaires :
Le maintien des moyens d'enseignement dans les écoles (c'est-à-dire la réouverture des 8 postes disparus du fait de la réforme de la formation), ce qui permettrait les ouvertures nécessaires dans les écoles de Bonnat, de Fursac, de Gouzon et La Souterraine (Fossé des Canards) et le renoncement à des fermetures injustifiées.

Dans les collèges :
Le maintien des 272 heures injustement perdues par rapport à la rentrée 2009 alors même que les effectifs progressent de 35 élèves. Ces dotations horaires ne permettent pas à certains établissements de fonctionner en offrant aux élèves les heures dues et à d'autres d'organiser des enseignements avec des effectifs allégés.

Dans les lycées professionnels :
Le maintien de l'ensemble des sections professionnelles arbitrairement supprimées à Saint Vaury, Felletin, Aubusson et Bourganeuf et le maintien des capacités d'accueil de chacune des sections du département (à Guéret et Aubusson).

Dans les lycées d'enseignement général et technologique :
Le maintien de l'offre de formation et des filières ainsi que des moyens afférents.

Dans les services administratifs :
Le maintien de l'ensemble des postes et le développement des services départementaux pour refuser la logique de regroupement académique (liée à la RGPP) et obtenir une administration au plus proche des personnels et usagers.

Nous vous demandons donc solennellement, Monsieur le Ministre, de rendre à la Creuse tous les moyens énoncés ci-dessus afin de permettre un fonctionnement correct du Service Public et Laïc d'Éducation Nationale mettant au cœur la réussite de tous les jeunes.

Nom	Prénom	Adresse	Signature